

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

***26062514***

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

04 MAI 2026**Greffe**N° d'entreprise : **0242 214 146****Nom**

(en entier) : **Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes
Enfants**

(en abrégé) : **IMAJE**

Forme légale : **Société Coopérative**Adresse complète du siège : **Rue Albert 1er, 9 à 5380 FERNELMONT****Objet de l'acte : Nomination du nouveau conseil d'administration - AG du 29/09/2025**

Fin des mandats transitoires suivants :

Pour le MR :

- ROLIN Vinciane
- COLLIGNON Stéphane
- BODART Eddy
- GONZE Joseph
- TARGEZ Paulien

Pour les Engagés :

- NAOME Lionel
- PLENNEVAUX Béatrice
- GRANVILLE Laurence

Pour le PS:

- CASTELLAN Rosa
- DAFTE Carine

Pour Ecolo:

- HALLEUX Florence

Nomination du nouveau conseil d'administration pour la législature 2025-2030

Extrait du PV de l'AG du 29/09/2025

[...]

Sur base des résultats de la clé d'Hondt, les différentes formations politiques concernées ont désigné les administrateurs suivants :

Pour le MR : 6 mandats

- Eddy BODART (Commune),
- Vanessa GONAY (Commune),
- Caroline CNOCKAERT (Commune),
- Ingrid VAN DE WATER (Commune),
- Joseph GONZE (CPAS),
- Pauline TARGEZ (Province).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



Pour LES ENGAGES : 5 mandats

- Thierry LAVIS (Commune),
- Laurence GRANVILLE (Commune),
- Sylvie CONOBER (Commune),
- Marie-Claude RAEYMAEKERS (CPAS),
- Camille CASTAIGNE (Province).

Pour le PS : 3 Mandats

- Carine DAFPE (Commune),
- Pierre LICOT (Commune),
- Elisabeth MALISOUX (CPAS).

Mandats d'observateurs :

Pour ECOLO : 1 mandat d'observateur car au moins un élu au sein du Commune affiliée et au moins un élu au Parlement wallon.

- Florence HALLEUX (Commune)

Pour le PTB : 1 mandat d'observateur car au moins un élu au sein du Commune affiliée et au moins un élu au Parlement wallon.

- Le PTB n'est pas en mesure d'assurer ce mandat.

Attendu qu'aucune remarque ni question n'est émise par l'Assemblée, Monsieur le Président passe au vote.

154 parts sur 290 sont représentées. Etant donné la liberté de vote pour ce point, celui-ci est approuvé par 154 votes POUR sur 154 votes exprimés.

Thierry LAVIS
Président